

15EME SESSION DU COMITE INTERGOUVERNEMENTAL D'EXPERTS DE LA CEA SUR LE THEME "POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE EN AFRIQUE DE L'EST"

La République de DJIBOUTI a abrité du 21 au 24 février 2010 au Kempinski Hôtel, la 15^{ème} Session du Comité Intergouvernemental d'Experts(CIE) du Bureau Sous-régional Afrique de l'Est de la Commission Economique (CEA) pour l'Afrique. Le thème principal de cette session était « **Pour un Développement Durable de l'Industrie du Tourisme en Afrique de l'Est** ».

La cérémonie d'ouverture des travaux a été présidée par son Excellence Monsieur Ali Farah Assoweh, Ministre de l'Economie, des Finances et de la Planification chargé de la Privatisation de la République de Djibouti. Dans son allocution, il a souligné que des systèmes innovants permettant la rétention des recettes du tourisme, la coordination régionale pour éviter les duplications et l'accroissement des ressources sont les facteurs essentiels pour le développement d'une industrie du tourisme dans la sous-région de l'Afrique de l'Est.

La croissance du tourisme a été impressionnante avec les arrivées des touristes qui sont passés de 25 millions en 1950 à 681 millions en 2000 et a drainé 935 millions de touriste en 2010. L'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) projette environ 1,6 milliard de touristes en 2020.

Tout en remerciant le Bureau Sous-régional pour l'Afrique de l'Est de la Commission Economique pour l'Afrique (UNECA/SRO-EA) d'avoir organisé à Djibouti cette réunion qui regroupe plusieurs experts pour discuter du tourisme, le Ministre a relevé que la position géostratégique de Djibouti, son fond marin attractif et riche en biodiversité et les réformes pour promouvoir un environnement des affaires et des investissements offrent un potentiel important pour un tourisme régional et international. Il a aussi souligné que le secteur du tourisme djiboutien reste largement inexploité avec seulement 0,4% du PIB malgré le fait que le secteur des services, qui inclut le tourisme, représente 80% du PIB.

La 15^{ème} session du CIE a regroupé environ 150 délégués et experts des 13 pays membres, des organisations économiques régionales et des organisations intergouvernementales. Les délégués provenaient des Ministères des Affaires étrangères, des Ministères du Tourisme, des Ministères de la Communication et Comités Economiques Régionaux, etc.

La 15^{ème} assemblée du CIE a également élu son nouveau bureau comme suit : Djibouti (Président), Tanzanie (1st Vice-président), Kenya (2^{ème} Vice-président), et les Comores (Rapporteur). Après l'adoption de l'agenda des travaux, le rapport sur les activités de la CEA en Afrique de l'Est, y compris l'état de la mise en œuvre des Programmes pluriannuels a été présenté et a fait l'objet de débats, (i) Progrès dans la mise en œuvre des programmes régionaux et internationaux, notamment le NEPAD, les Objectifs du millénaire pour le développement et d'autres initiatives particulières de la sous-région, (ii) Le mécanisme de coordination sous-régionale (iii) le suivi des progrès atteints dans le développement macroéconomique et social en Afrique de l'Est.

L'objectif principal de cette 15ème session du CIE est d'examiner les sujets ordinaires relatifs au mandat et opérations du Bureau Sous-régional pour l'Afrique de l'Est portant à la situation socioéconomique de la sous-région, de créer des partenariats pour développer la coopération et l'intégration régionale et de travailler à mettre en place les bases nécessaires pour une politique touristique effective pour la sous-région de l'Afrique de l'Est.

Des réunions spéciales des Experts ont également été tenues pour passer en revue les thématiques suivantes :

1. Le Sommet Mondial de l'Information +5 ;
2. L'Ecotourisme dans la région de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) ;
3. La coopération Sud-Sud et triangulaire.

Le siège du Bureau sous-régional de la CEA pour l'Afrique de l'Est est à Kigali, au Rwanda et couvre le Burundi, les Comores, la République Démocratique du Congo, la République de Djibouti, l'Ethiopie, l'Erythrée, le Kenya, Madagascar, le Rwanda, les Seychelles, la Somalie, la Tanzanie et l'Ouganda.

Plus d'informations sur la 15ème session du CIE, notamment la documentation, l'organisation et les résultats des travaux, il faut se référer au site Web :

www.uneca.org/eca_programmes/srdc/ea/default.htm.